

Offerte par le Conseil Régional de Lorraine, la carte **Multipass +** propose de nombreux avantages qui correspondent aux besoins essentiels des jeunes lorrains : se déplacer, se loger, se soigner, se divertir, s'émanciper pour mieux s'insérer demain.

MULTIPASS +

MULTIPASS +

→ Pour qui ?

Tous les jeunes lorrains de 16 à 25 ans quel que soit leur statut :
apprentis, étudiants, suivis par une Mission Locale, volontaires en service civique, jeunes salariés, etc.

→ Comment l'obtenir ?

La carte **Multipass +** est gratuite et valable jusqu'à 25 ans révolus du jeune.
L'inscription se fait en ligne sur le site www.multipassplus.eu ou sur l'application smartphone.

→ Comment l'utiliser ?

En la présentant auprès des partenaires **Multipass +** (logement, santé, vie quotidienne/loisirs, mobilité).

MULTIPASS +

Téléchargez l'application mobile **Multipassplus**.
Disponible sur **App Store** et **Google Play**.

Pour tout renseignement,
connectez-vous sur
www.multipassplus.eu
ou appelez le

N° Vert 0 800 400 454

Appel gratuit - du lundi au samedi de 9h à 19h
sauf jours fériés

Nos partenaires :



LA CARTE
MULTI-AVANTAGES
POUR LES 16-25 ANS

Les avantages



Mobilité

Avec la carte **Multipass +**, profitez des tarifs Métrolor réduits sur tous vos trajets en Lorraine sur le réseau Métrolor (Multipass + remplace la carte « Métrolor Jeune » pour les 16/25 ans).

→ www.ter-sncf.com/lorraine



Vie quotidienne / Loisirs

Multipass + vous permet de profiter de tous les avantages du Pass Lorraine (réductions sur les sorties, loisirs, offres touristiques, etc.).

→ www.passlorraine.com



Santé

Pour les étudiants boursiers, la carte **Multipass +** vous permet d'acquérir une complémentaire santé à moindre coût, avec une réduction de 75€ sur votre souscription.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire,
- Être inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur, en BTS, dans un institut ou un centre de formations sanitaires et sociales de Lorraine,
- Être boursier sur critères sociaux des échelons 0 à 7 et non éligible à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU C) et à l'Aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS),
- Résider en Lorraine durant l'année universitaire,
- Être directement souscripteur d'une complémentaire santé auprès d'un organisme mutualiste partenaire de la Région Lorraine, hors-couverture complémentaire des parents.

Cette offre est valable uniquement dans les agences partenaires et dans la limite des 2 000 premières inscriptions. Retrouvez toutes les agences partenaires sur le site www.multipassplus.eu



Logement

Pour faciliter votre accès au logement, la carte **Multipass +** vous donne accès au **réseau Loj'Toît**.

- Accompagnement dans vos recherches et dans les démarches administratives,
- Soutien dans la mobilisation des différentes aides financières (garanties),
- Disponibilité des offres de logements ou d'hébergement partout en Lorraine.

Retrouvez toutes les informations sur le **réseau Loj'Toît** et sur les résidences jeunes en Lorraine sur www.multipassplus.eu



+ d'avantages

La Caisse d'Épargne vous fait profiter de nombreux avantages et réductions pour vous faciliter le quotidien (logement, mobilité, santé...).

Découvrez-les dans toutes les agences Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne ou sur www.multipassplus.eu